

BÂLE III : QUEL PILOTAGE EFFICIENT DES RISQUES ?

LIQUIDITÉ/CRÉDIT/CONTREPARTIE/SYSTÉMIQUE

LES MEILLEURS DISPOSITIFS D'ANALYSE, DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES RISQUES ?

Giancarlo Pellizzari
European Central Bank

Sophie Dichelot
BPCE

Bruno Vial
COFACE

Gildas Pendezec
**Responsible Organisation,
Cost Management
et Procédures.**

Nouredine Lehdili
Natixis

Lionel Castelin
Audissoft

- > Un point sur les avancées réglementaires (les futurs ratios de liquidité)
- > Étude des trajectoires LCR et le pilotage de la liquidité
- > Les impacts de Bâle 3 sur les stratégies et les business models
- > La problématique de qualité des données assuranciellles sous Solvabilité 2
- > Mieux gérer le risque de liquidité et de contrepartie
- > Activité de notation et rôle dans la gestion des risques
- > Élargir la couverture des risques associés aux fonds propres
- > Quel avenir pour les méthodes internes d'évaluation et de mesures des risques ?

- Jeudi 20 novembre 2014
Paris – Hôtel Marriott Champs-Élysées



08:30 Accueil des participants

09:00 Supervision de l'European Central Bank : Quelles sont les points d'attention du régulateur ?

> Quelle « qualité des données bâloises » pour les ratios et la gestion des risques prudentiels ?

Giancarlo Pellizzari, Head of Supervisory Statistics Division, Directorate General Statistics • **European Central Bank**

10:00 Faut-il revenir à un calcul des exigences en fonds propres/RWA sur des bases standards et laisser les modèles internes à la gestion interne des risques ?

> Un constat : les contraintes mises par les superviseurs sur les critères de validation de modèles et la « micro-supervision » associée entraîne compte-tenu du nombre de modèles, du niveau croissant d'exigences et de la gouvernance associé à un « blocage » du système

> Comment « débloquer » la gestion interne ?

- Vers une simplification des process/gouvernance de revue/validation des modèles par les superviseurs ?
- Vers une simplification du système lui-même ?

Sophie DIDELOT, Directeur Pilotage Consolidé et Modèles • **Direction Risques Groupe • BPCE**

11:00 Pause-café

11:30 La problématique de qualité des données assurancielles sous Solvabilité 2

> Les principes posés par le régulateur

> Les problématiques concrètes que cela pose dans le monde de l'assurance

Bruno Vial, Responsable de l'actuariat • **COFACE**

12:30 Déjeuner

14:00 La nouvelle réglementation Bâle III implique-t-elle un changement des business models bancaires ?

> Optimisation des ratios : les marges de manœuvre

> Guerre des dépôts : L'épargne des particuliers au cœur des préoccupations

> Impacts sur les métiers bancaires

> Focus sur les Stress Tests : des résultats globalement satisfaisants

Gildas Pennezec, Responsable Organisation, Cost Management et Procédures

15:00 Risque de modèle – Leçons de la crise : le cas des modèles de valorisation dans un environnement post-crise

> La gestion et la gouvernance du risque de modèle

> Focus sur le processus de la validation des modèles et sur les nouvelles exigences de la réglementation EMIR

> Analyse et mesure du risque de modèle : Etude d'un cas pratique

Nouredine Lehdili, Deputy Head of Quantitative Analytics and Model Validation • **Natixis**

16:00 Pause-café

16:30 CRD4 / Solvabilité 2 : des impacts transverses pour une multitude d'acteurs

> Solvabilité 2 : ORSA / Gouvernance et impacts transverses Assureurs – Asset managers

> CRD4 / Nouveau coûts des fonds propres, nouveau coût de la liquidité, activités LCR compliant ? des interactions complexes avec d'autres Regulation Bâle 3 – EMIR / des périmètres encore non homogène : US GAAP vs IFRS faussant les comparaisons => l'exemple criant du ratio de levier !

- Quid des impacts sur les marchés ? Quid des impacts sur la rentabilité et les parts de marché des banques européennes ?
- Complémentarité entre Assureurs et banquiers dans le crédit ? Financement : demain le tout marché ? modèle anglo saxon de financement Versus modèle européen ?

Lionel Castelin, Directeur Associé en charge des activités de marchés • **Audisolf**

17:30 Fin du séminaire

Pourquoi participer ?

Le Comité de Bâle, chargé de coordonner la régulation internationale du secteur bancaire, a décidé d'étaler sur quatre ans à partir de janvier 2015 la mise en application de la règle du «ratio de liquidité à court terme» (LCR, liquidity coverage ratio), tout en élargissant entre autres aux actions et aux prêts immobiliers résidentiels titrisés (RMBS, notés AA ou mieux) la gamme des actifs éligibles à ces réserves de liquidités.

Cette flexibilité accrue doit permettre aux banques de constituer leurs réserves de liquidités obligatoires, afin qu'elles puissent consacrer une partie de leurs réserves au soutien à la reprise économique.

Les nouvelles règles du Comité de Bâle vise principalement à :

- renforcer le niveau et la qualité des fonds propres («tier one et core tier one») ;
- mettre en place un ratio de levier («leverage ratio»);
- améliorer la gestion du risque de liquidité par la création de deux ratios de liquidité (ratio de liquidité à un mois «Liquidity coverage ratio» et ratio de liquidité à un an «Net stable funding ratio»);
- renforcer les exigences prudentielles concernant le risque de contrepartie.

Ces nouvelles règles du jeu auront des conséquences micro et macroéconomiques majeures : Limitation des engagements très longs, abandon de certaines activités, course aux dépôts, désintermédiation du financement des entreprises...

Conséquences sur la BFI : vers un modèle économe en ressource... Les cessions de certaines activités de financement et de portefeuilles de prêts qui pèsent lourds dans les bilans sont l'autre voie qu'on privilégie les banques.

Dans ce contexte, les initiatives de sociétés de gestion d'actifs et d'investisseurs institutionnels se multiplient afin de profiter d'une plus grande désintermédiation du financement de l'économie.

Durant cette journée, à travers une alternance d'exposés et de débats sur des thèmes définis en étroite collaboration avec les intervenants, Arrow Institute vous propose d'aborder les thèmes suivants :

- ▶ Les Bâle III : un point sur les avancées réglementaires
- ▶ Où en est-on dans la mise en œuvre de Bâle III ?
- ▶ Mieux gérer le risque de liquidité

- ▶ Activité de notation et rôle dans la gestion des risques
- ▶ Les impacts de Bâle III sur les stratégies et les business models
- ▶ Quelle évolution des modèles de portefeuille de crédit ?
- ▶ Modélisation du risque en dynamique et avec prise en compte du cycle
- ▶ Risque systémique et charge en capital

Public concerné

Au sein de l'ensemble des métiers de l'industrie financière (Banque de détail, BFI, Asset Management, Banque Privée, Services aux Investisseurs, Assurance...):

- ▶ Directeurs et responsables des risques
- ▶ Responsables du projet Bâle III
- ▶ Responsables de la gestion actif/passif
- ▶ Directeurs techniques
- ▶ Directeurs financiers et trésoriers
- ▶ Directeurs investissements
- ▶ Directeurs et responsables organisation et projets
- ▶ Directeurs et responsables de l'audit et du contrôle
- ▶ Directeurs et responsables comptables
- ▶ Contrôleurs de gestion
- ▶ Directeurs et responsables des engagements
- ▶ Responsables au sein de middle-office

Autre public :

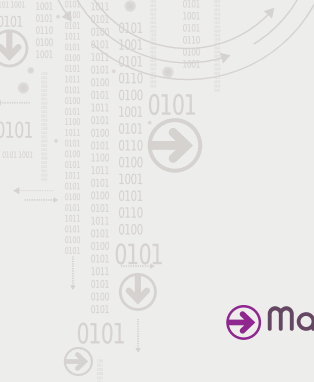
- ▶ Experts comptables, Consultants, Avocats...

Méthode de travail

- ▶ Documentation remise à chaque participant au début de la formation
- ▶ Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes
- ▶ Alternance d'exposés et de débats garantissant une véritable interactivité
- ▶ Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants

Objectifs pédagogiques

- ▶ Décrypter les derniers enjeux et modalités de la réforme Bâle III
- ▶ Comprendre les impacts de Bâle III et les chantiers à mettre en œuvre
- ▶ Mesurer les impacts de Bâle III pour la banque et son bilan
- ▶ Comprendre la mesure de risque de marché et de liquidité
- ▶ Évaluer les ratios internationaux de liquidité



➞ Gestion des risques

➞ Marchés de capitaux

➞ Gestion
de projets

➞ Réglementation

➞ Architecture

➞ Assurance
et Mutuelle

➞ Cloud

➞ Banque de
détail

➞ Développement
mobile

➞ Banque Privée

➞ Gestions
d'actifs

➞ Management et
Conduite du changement



A propos d'Arrow Institute

Arrow Institute est le pôle formation, événementiel et publication d'Arrow Group. L'approche 360° d'Arrow Group permet de nous positionner comme un acteur majeur appréhendant toutes les facettes de l'industrie financière.

Partageant l'actualité des Banques, Compagnies d'Assurance, Sociétés de Gestion d'Actifs et autres Institutions Financières depuis maintenant 7 ans, nous les accompagnons dans leur développement global et celui de leurs équipes.

Nos conférences, séminaires et ateliers offrent un espace unique pour développer de nouvelles compétences, partager des connaissances et débattre sur des problématiques d'actualité.

Chaque événement organisé par Arrow Institute apporte une analyse objective et impartiale sur chaque sujet traité, autre raison essentielle pour laquelle les cadres dirigeants et managers participent à nos événements.

Numéro de déclaration d'activité
11 92 19327 92

Eligible
au DIF

